

Texte du Conseil Syndical Académique de la section SNES-FSU de Nantes

Mardi 7 janvier 2025 à Angers

Mayotte

5 Touché le 14 décembre par le cyclone Chido, phénomène d'une ampleur exceptionnelle, le département de Mayotte, déjà marqué par un sous-investissement chronique de l'État, connaît depuis une situation cataclysmique. Mayotte a été trop longtemps oubliée par les pouvoirs publics et il aura fallu cette catastrophe pour que soit pleinement révélée la faillite de l'État sur place : services publics exsangues, infrastructures détruites, bidonvilles qui n'ont évidemment pas résisté à la violence du cyclone ... Face à
10 cette crise sans précédent et pourtant prévisible, et face à des habitants traumatisés, le président et les ministres envoyés sur place ont répondu par un mépris inacceptable et une instrumentalisation de la crise pour se focaliser sur l'immigration et l'insécurité, thèmes de prédilection du RN.

Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes apporte tout son soutien à la population de Mayotte, aux personnels de l'EN (qui, bien que sinistrés et hors de leur temps de service, ont été en 1ère ligne), aux
15 élèves et à leur famille. Il exige que les revendications des personnels de Mayotte soient entendues, que la rentrée du 13 janvier soit reportée afin qu'elle puisse se faire dans des conditions décentes pour toutes et tous, et que des moyens suffisants soient octroyés au système éducatif, afin de répondre à la réalité des besoins des populations, quelles qu'elles soient.

La section du SNES-FSU de Nantes, suite à un vote du bureau, a fait un don de 2000 € à Solidarité Laïque.

20 https://soutenir.solidarite-laique.org/urgence_mayotte/~mon-don? cv=1

Gouvernement Bayrou et budget 2025

La fin de l'année 2024 aura donc vu la censure du gouvernement Barnier et l'arrivée du gouvernement Bayrou, premier ministre nommé par le président de la République qui, depuis la dissolution
25 de l'assemblée, persiste à bafouer la démocratie parlementaire... Un gouvernement avec, en réalité, 19 ministres reconduits sur 35, qui n'a de «nouveau» que le nom puisqu'il contient nombre d'anciens premiers ministres, parmi lesquels une collection impressionnante de désavoués par la population (Valls, Borne...). Un gouvernement qui promet déjà de poursuivre les politiques néolibérales dont seule une minorité bénéficie et de creuser la précarisation des plus fragiles (Ex: RSA). Ce gouvernement n'augure rien
30 de bon en matière d'éducation avec une ministre qui a abusé du 49.3 et qui confesse, dès sa prise de fonction, ne pas y connaître grand-chose, qui tourne le dos à des personnels qui l'interpellent et pour qui, lors de son déplacement à Mayotte, vingt-cinq minutes montre en main, est un long échange avec des représentants des personnels.

Plus largement, il nous faudra, en tant qu'organisation syndicale, être particulièrement méfiant·es au
35 moment des arbitrages et de l'éventuel vote du budget 2025, tant celui-ci constitue un enjeu pour l'Éducation et ses personnels.

Rentrée 2025

Choc des savoirs :

40 L'annulation, par le Conseil d'État, de l'arrêté du 15 mars 2024 portant sur l'organisation des enseignements de mathématiques et français en 6° et 5° par groupes de niveaux, est une victoire syndicale dont nous devons nous réjouir mais il nous faut rester extrêmement vigilant·es. Le ministère précédent voulait publier de nouveaux textes supprimant les irrégularités dénoncées par le Conseil d'État, en plus de ceux actant la montée en charge des groupes de niveaux en 4° et en 3°. L'arrivée au ministère de l'Éducation
45 Nationale d'E. Borne n'indique en rien un changement de cap et la lutte contre cette réforme inégalitaire et idéologique doit donc être poursuivie.

Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes demande l'abandon des groupes de niveaux ou de besoins et la réutilisation de ces moyens pour baisser les effectifs des classes et abonder les horaires disciplinaires dans tous les établissements.

Politiques éducatives :

François Bayrou s'inscrit lui-même particulièrement dans la droite ligne des politiques libérales destructrices appliquées ces dernières décennies et n'a rien pour nous rassurer.

Même si la pérennité du gouvernement n'est pas garantie, rappelons que, derrière l'incompétence assumée d'Élisabeth Borne en matière d'éducation, François Bayrou a été l'inventeur (avec François Léotard, et nombre de cadres de la droite et de l'extrême droite) puis l'initiateur d'une série interminable de contre-réformes (fin du Collège Unique, rémunération au mérite, autonomie des régions ...) du service public d'Éducation qui ont été adoptées au cours des trente dernières années. Dès 1993, Bayrou a tenté de promulguer une réforme pour favoriser l'École privée au détriment de l'École publique. Le retrait de la réforme, grâce à la plus grande mobilisation en faveur de l'École publique de tous les temps lors de la manifestation du 16 janvier 1994 à Paris, a été la première victoire de la FSU naissante. Il avait même théorisé la stratégie de la mise sous tension permanente des personnels pour venir à bout de leur capacité de résistance qui se traduisait notamment par un fort taux de syndicalisation.

Nous devons donc nous inquiéter de l'utilisation du budget de l'Éducation pour l'École privée et de l'augmentation constante de l'entrisme de l'armée et des ambitions autoritaires à l'École (SNU, classes défense, etc.)

De fait, le récent vote du budget de la région Pays de la Loire, dont la présidente se targue d'une forme de « mileisme » à la française, semble confirmer une tendance à faire maigrir, pour ne pas dire mourir, les secteurs culturels, associatifs, ... tout en préservant les montants exorbitants dont bénéficie l'enseignement privé. Et contrairement aux annonces, l'enseignement public est fortement touché avec la réduction des crédits éducatifs d'autonomie (qui servent à financer des sorties dont les transports et la part des accompagnateurs et accompagnatrices), avec le retrait des technicien·ne·s informatiques de l'autorité fonctionnelle des établissements pour les regrouper en pôle, avec le non remplacement de postes d'agent·e·s. Cette saignée dans le budget est aussi une attaque sans précédent contre l'éducation artistique et culturelle et contre l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (dont de nombreuses séances, en collège, sont, pour le moment, assurées par des militantes du planning familial) qui met en péril l'accès à la santé, aux droits des femmes, à la formation, et à l'orientation de nos élèves.

Après la réussite du 5 décembre, le SNES-FSU doit très rapidement appeler les personnels à se mobiliser afin de peser sur la politique éducative menée en France, en s'appuyant sur ses mandats pour une Éducation ambitieuse permettant l'émancipation de toutes et tous.

Psy-EN, orientation :

A la demande du MEN et comme sur tout le territoire, une réunion de concertation sur l'orientation des élèves s'est tenue à Nantes mardi 17 décembre après-midi, réunissant des « acteurs » et « actrices » de l'orientation, dans le but de faire remonter des propositions pour améliorer le pilotage de l'orientation, l'accompagnement des élèves et l'information sur les formations et les métiers porteurs d'avenir. Par ailleurs, les Assises de la Santé Scolaire, annoncées au printemps 2024, ont été suspendues mais devraient reprendre prochainement et proposer également des mesures pour le pilotage, la rénovation des missions des personnels, dont celles des Psy-EN.

Ces pseudo-concertations devraient déboucher sur des arbitrages qui pourraient être lourds de conséquences pour le Service Public d'Orientation et de Psychologie de l'Éducation Nationale : tailler dans les missions et les effectifs de personnels, voire préparer une future décentralisation des Psy-En. Le SNES-FSU continuera à s'opposer à toutes ces attaques et à défendre les personnels et leurs missions, dans l'intérêt des élèves.

Emploi :

Les secteurs *Emploi* et *Entrée dans le métier* sont encore très sollicités et accompagneront les différentes catégories de personnels concernées (vérification des arrêtés de classement pour les stagiaires; vérification des barèmes pour le mouvement INTER; accompagnement des collègues pour l'accès à l'agrégation sur liste d'aptitude; campagne d'accès au corps des professeur·es de chaires supérieures; participation, dans le cadre du Plan pour la tranquillité scolaire, au groupe de travail sur la répartition des moyens d'éducation - pour notre académie: 1 CPE et 20 AED, déployé·es dans les collèges et les lycées les plus exposés aux risques de violence - ...).

110

ACTION

115



120

- La grève du 5 décembre 2024 a été un succès mais la mobilisation devra nécessairement se poursuivre, dans l'unité intersyndicale la plus large possible, afin de peser sur le budget 2025 en exigeant notamment le déblocage des salaires et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis 2011, l'abandon des jours de carence et une indemnisation à 100 % des congés maladie ordinaires, le rétablissement de la GIPA.

125

• Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes appelle tous les S1 à se réunir dès maintenant en HIS, afin de construire la poursuite de la mobilisation, dans la continuité du 5 décembre, mais aussi pour préparer la rentrée 2025 dès que les dotations seront connues.

130

- Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes appelle les AESH à la grève et à des rassemblements dans l'académie **le 16 janvier**, dans le cadre de la mobilisation intersyndicale (FSU, CGT, SUD Solidaires, Snalc).

135

- Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes et le secteur académique Femmes nouvellement créé appellent à participer :
 - aux initiatives qui seront organisées pour célébrer les 50 ans de la loi Veil et défendre le droit à l'avortement : rassemblement intersyndical, avec le planning familial, le **samedi 18 janvier** à 14h30 sur Nantes, rue de la Marne, devant Decré ;
 - au stage Égalité Femmes Hommes et VSS du **4 mars** à Angers ;
 - à la Journée Internationale des Droits des Femmes le **samedi 8 mars** ;
 - au stage intersyndical Femmes 44 d'**octobre 2025**.

140

- Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes apporte son soutien à la mobilisation des personnels de la Loire en faveur de Sylvain Therrat et surtout de Patrice Chapat, représentants syndicaux victimes de sanctions disciplinaires en raison de leur engagement dans la défense des personnels et s'inquiète de l'aggravation de la répression syndicale dans l'Éducation Nationale.

145

Vote POUR à l'unanimité des 30 votant·es